



Solidarité médicale

Bonjour à tous.

Difficile de faire cette démarche. Si je la fais, c'est que je n'ai pas d'autres solutions.

Je dois subir deux opérations du dos importantes et risquées. Je dois lors de ces opérations avoir deux chirurgiens, un pour le dos, l'autre pour le déplacement d'artères et de veines.

Sans ces opérations, je ne pourrai plus travailler et je devrai dire adieu à l'ensemble de mes projets professionnels et personnels.

Après déductions de la sécurité sociale et de la mutuelle, il me reste 2053.55 euros à payer.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/2gtmq0cj>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Katia Valade